

**Organisation  
Intergouvernementale  
Panafricaine**

*Au service de l'innovation,  
de la modernisation et de la  
construction d'administrations pour  
une Gouvernance Publique  
Responsable*

منظمة إفريقية بيحكومية



**Pan African Intergovernmental  
Organization**

*Serving innovation,  
modernization and establishment  
of administrations for  
Responsible Public Governance*

*Depuis/Since 1962 ...*

***Le CAFRAD rénové au service de la transformation globale, digitale, intelligente et  
durable des administrations publiques et privées africaines***

**NEW LEADER, A NEW VISION, A NEW CAFRAD!**

**Le CAFRAD à l'écoute permanente des Etats membres**

**RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR LE THEME:**

**« Le CAFRAD rénové, locomotive de  
l'Afrique vers la transformation globale,  
digitale, écologique et intelligente des  
Administrations publiques »**

**Jeudi 27 février 2025**

Rabat (Maroc)

Au siège du CAFRAD

**INTRODUCTION** : un événement plaidoyer inédit dans l'histoire du CAFRAD à portée hautement communicationnelle et mobilisatrice des Etats et des partenaires.

Après l'élaboration des documents programmatiques, la réorganisation de la Direction générale, les séries de formations en ligne, les missions officielles à Dubaï, en Guinée et au Gabon et la mise en place de certains partenariats stratégiques clés, le nouveau Directeur général du CAFRAD, en l'espace de six (6) mois, vient de réaliser une autre prouesse en organisant une activité présentielle d'envergure internationale.

Le jeudi 27 février 2025 s'est tenue à Rabat (Maroc) au nouveau siège du CAFRAD, une table ronde des pays membres et des partenaires du CAFRAD sur le thème « *Le CAFRAD rénové, locomotive de l'Afrique vers la transformation globale, digitale, écologique et intelligente des Administrations publiques* » Cette table ronde, présidée par la Ministre Déléguée auprès du Chef du Gouvernement Chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration du Maroc, a été organisée par le Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD) – Organisation intergouvernementale panafricaine.

Ladite table ronde a pour objectif principal de replacer la présence du CAFRAD au sein du paysage institutionnel du Maroc et des Etats africains et de faire savoir que le CAFRAD rénové offre désormais des programmes d'excellente qualité pour le développement de l'Afrique et des Etats membres. Il vise opérationnellement à :

- présenter la feuille de route et la vision du nouveau Directeur général, élu le 9 juillet 2024 lors de la 59<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration du CAFRAD, afin de susciter l'adhésion des partenaires et du public;
  - recueillir les contributions intellectuelles des Etats membres, des financeurs et du public sur la vision du nouveau Directeur général du CAFRAD ;
  - réhabiliter le CAFRAD dans sa longue et riche expérience en matière de formation, de recherche, de production d'idées novatrices et de contributions au renouvellement des administrations publiques africaines ;
- renforcer la visibilité de l'Organisation et son audience en Afrique et dans le monde ;
  - restaurer la confiance des Etats membres et des partenaires en l'Organisation intergouvernementale panafricaine ;
  - mobiliser les ressources financières innovantes pour la réalisation des activités du CAFRAD à haute valeur ajoutée pour les Etats membres;
  - remobiliser les partenaires, les prestataires, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires des prestataires du CAFRAD.

À travers cette rencontre utile, il s'agit de susciter l'adhésion et l'implication des acteurs nationaux, régionaux et internationaux à la nouvelle dynamique du CAFRAD aux fins de mettre en place un cadre de concertation facilitant aussi bien une meilleure visibilité et sollicitation du CAFRAD par les Etats qu'une opportunité de mobiliser des ressources financières innovantes pour la réalisation des activités à haute valeur ajoutée préparées par le CAFRAD.

Elle a enregistré la participation massive des Ambassadeurs, des Représentants des institutions régionales et internationales, des délégués de certains pays dont la République du Burkina-Faso, des partenaires, des bailleurs de fonds, des entreprises privées et des prestataires du CAFRAD. Ladite

table ronde s'est déroulée en quatre (4) étapes majeures à savoir : la cérémonie officielle d'ouverture, les exposés, les questions posées et les contributions des participants et la clôture.

Le présent rapport a suivi cette trajectoire, assortie des recommandations formulées par les distingués participants.

## **I. LA CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE**

La cérémonie a été marquée par l'allocution d'ouverture de la table ronde de Madame la Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD S.E. Prof. Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI, Ministre Déléguée auprès du Chef du Gouvernement Chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration du Maroc, Elle a été empêchée par un engagement gouvernemental de dernière minute et a été représenté par Dr. Samir BOUGGAR, Chef de la Division de la Coopération et des Partenariats au sein de ce Ministère. Il a, via le mot de S.E. Prof. Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI, salué et remercié l'assistance d'avoir répondu à l'invitation à eux adressée puis il a fait un léger historique de la création du CAFRAD et de sa résilience depuis sa création en 1962. Il a aussi encouragé le renouvellement nécessaire du CAFRAD au regard des grands enjeux actuels de l'action publique et des transformations multiformes et complexes en cours autant sur le continent que dans le monde. Il a formulé les vœux que le CAFRAD joue pleinement et effectivement le rôle de catalyseur de développement, de formation, de perfectionnement, de recherche afin de diffuser en Afrique les pratiques innovantes et les connaissances actionnables pour l'émergence réelle des administrations africaines. Il a terminé en remerciant le Directeur général du CAFRAD et le personnel pour l'organisation de la table ronde et a souhaité un plein succès à ces travaux.

Prenant la parole à son tour, le Directeur général du CAFRAD, Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI, a souhaité la bienvenue aux imminents Ambassadeurs, acteurs du corps diplomatique, aux hauts Représentants des institutions internationales et régionales, aux partenaires et aux délégués participant à cette table ronde. Dans son bref propos introductif, le Directeur général du CAFRAD a tout d'abord dit sa joie d'être en terre marocaine. Ensuite, il a immédiatement remercié Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste et le glorifie pour sa bienveillance à son égard et les efforts qu'il ne cesse de déployer pour le rayonnement du continent africain. Enfin, il a remercié les Etats membres à travers le Conseil d'Administration du CAFRAD pour la confiance que ce dernier lui a accordée lors de son élection et exprimé sa gratitude à toute l'assistance pour sa présence à cette assise.

Dans ses propos liminaires, il a décliné les objectifs de la table et les résultats attendus à son issue. Selon le Directeur général, la table ronde est justifiée par plusieurs raisons dont principalement deux (2) : i) les transformations mondiales et les dynamiques globales ainsi que les mutations de la société africaine dont les points culminants sont l'adéquation de l'offre du service public et l'évolution démographique, l'implémentation du développement durable et inclusif, la transition écologique et énergétique, la digitalisation et les transformations numériques, l'intelligence artificielle générative, l'obsolescence des compétences et l'émergence de nouveaux métiers, la crise de la gouvernance publique *etc* et ii) son élection qui marque une nouvelle ère dans l'évolution institutionnelle du CAFRAD : au regard du diagnostic organisationnel, il s'est aligné sur les orientations du Conseil d'Administration pour proposer une réforme complète de l'Organisation aux fins de la doter des moyens juridiques,

institutionnels, humains et financiers nécessaires à la réalisation des activités à haute valeur ajoutée dans l'intérêt des Etats membres.

Il s'en est suivi le mot de Dr. Abdelilah KADILI, Président de la Fondation Tamkine qui a remercié le CAFRAD de l'avoir associé à cette importante rencontre. Il a reconnu les efforts du CAFRAD en matière de formation des cadres des administrations africaines durant six décennies et il a apprécié le renouveau de l'institution formulé par le nouveau Directeur général. Dr. KADILI a saisi l'occasion pour saluer les grands efforts pour le développement de l'Afrique, porté par Sa Majesté le Roi du Maroc, que Dieu l'assiste. Il a estimé que dans cet élan de développement, le CAFRAD doit se montrer comme un acteur clé car la formation des ressources humaines reste prioritaire devant les innovations technologiques tout aussi utiles. Il a terminé son intervention en percevant cette dynamique comme une conquête dans laquelle l'expérience avérée de S.E. Prof. Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI, saura concourir à la transformation du CAFRAD en un incubateur de connaissances, un organe de réflexion et de propositions de solutions destinées à la construction d'une gouvernance efficace en Afrique.

Cette cérémonie officielle d'ouverture à immédiatement laissé place aux exposés du Directeur général du CAFRAD.

## **II. LE DEROULEMENT DES TRAVAUX**

La table ronde a essentiellement porté sur les présentations du Directeur général du CAFRAD, suivis d'échanges à l'issue desquels des recommandations ont été formulées.

L'intervention du Directeur général du CAFRAD a porté successivement sur l'identité du CAFRAD, ses défis ainsi que le programme qui soutient sa nouvelle vision.

Il a averti l'auditoire qu'il est appelé à faire exercice, à subir une auto-épreuve, celui de démontrer la pertinence, l'utilité du CAFRAD dans une Afrique, où il existe une multitude d'écoles publiques et de cabinets privés de formation. Cette démonstration suscitera l'intérêt des participants à croire en la force de développement de l'Organisation panafricaine. Tout compte, les défis de développement des compétences et des talents sont immenses à tel point que le CAFRAD peut bien assurer sa mission sans substitut.

### **1.2. Identité/profil du CAFRAD, pionnier de la transformation de l'Afrique, école de formation des leaders africains.**

Dr. ASSOVI, Directeur général du CAFRAD a débuté son intervention par une brève rétrospective des origines du CAFRAD puis de son élection le 9 juillet 2024 pour impulser une nouvelle dynamique à l'Institution après une certaine traversée de désert qu'a connue l'institution bien avant la crise sanitaire du Covid-2019. Il s'agit d'une crise de visibilité (le CAFRAD avait son siège à Tanger dans un bâtiment non identifiable et impropre à une Organisation internationale), d'efficacité, de proposition d'offres de formation répondant aux besoins des Etats membres ainsi que de la crise financière, l'inaction de certains organes (Conseil scientifique), l'inexistence d'experts de haut niveau pouvant mener des activités à haute valeur après le départ à la retraite du dernier professionnel ; le CAFRAD fonctionnant avec le personnel de soutien et les lacunes et la désuétude de certaines dépositions des textes insitutifs du CAFRAD.

Il a décliné l'identité du CAFRAD comme premier centre dédié à la formation, à l'harmonisation et à l'africanisation des formations des hauts cadres, à la

modernisation continue des administrations africaines. Il a présenté le CAFRAD comme une Organisation intergouvernementale à caractère scientifique, culturel et technique, la principale Organisation de service public, qui a besoin de se réinventer pour faire face à des réalités actuelles et cela nécessite le soutien technique, matériel, logistique et financier des différentes parties prenantes.

Dans cette optique, il s'agit dans le cadre de cette table ronde de redonner un nouvel élan au CAFRAD en réhabilitant sa longue et riche expérience en matière de formation et de recherche, de productions multiformes en vue de la réforme et la modernisation des administrations publiques du continent africain. Ce premier pas s'inscrit dans le processus de remobilisation des partenaires, de visibilité du CAFRAD au niveau du continent et à l'international afin de mobiliser les ressources diverses pour mener au mieux les missions du CAFRAD très utiles au développement effectif des administrations proactives, efficaces et résilientes en Afrique.

Le Directeur général du CAFRAD a décortiqué la question centrale sur l'utilité du CAFRAD dans un contexte où fourmille une diversité de structures de formation au sein des Etats, au niveau africain et à l'international. Il a avant tout précisé que le CAFRAD est important car il s'occupe du perfectionnement du capital humain de haut niveau, les décideurs et leurs collaborateurs, cet acteur pensant de tout développement. Il a expliqué que dans le paysage du continent africain, le CAFRAD demeure le principal Centre légitime et expérimenté sur les questions de formation des hauts cadres d'administration publique; de plus ces missions s'orientent désormais sur l'élaboration des modèles de politiques, les méthodes, des outils d'aide à la décision autant d'évaluation que de motivation des ressources humaines, en somme l'élaboration des meilleures approches en administration publique dans lesquels les pays expriment des besoins afin de mieux poursuivre leur développement multiforme.

Dr. ASSOVI a dit que le CAFRAD est à la fois une Organisation internationale, une école de formation et d'application en administration publique, en diplomatie, en management, en gouvernance, en sécurité globale et un centre de recherche sur les questions africaines et internationales dans une perspective multidisciplinaire pour être aux côtés des pays africains.

Il a surtout insisté sur les éléments qui distinguent le CAFRAD et ses programmes : la stratégie océan bleu, le design *thinking*, le changement transformationnel, le développement des soft *skills*, l'approche pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire, l'approche résolution des problèmes et changement de mentalités. Ainsi, il a signalé que les formations du CAFRAD sont ciblées et axées sur les besoins de l'apprenant et de son organisme de provenance selon « une approche centrée utilisateur » et le CAFRAD rassemble les institutions de formations notamment les ENA car un axe de son programme est dédié à ces entités ainsi qu'aux autres cibles diverses de la haute hiérarchie des administrations publiques, à l'instar des ministres, des présidents des cours des comptes, des cours constitutionnelles, des parlementaires mais aussi aux autres acteurs de l'architecture institutionnelle et du développement.

## **1.2. Des défis des administrations publiques africaines nécessitant la transformation institutionnelle du CAFRAD**

Le Directeur général a amorcé la deuxième partie de son exposé pour présenter les défis auxquels le CAFRAD est confronté. Ces défis ont des sources hors du continent, sur le continent et au sein même du CAFRAD. À l'international, il s'agit des bouleversements géopolitiques, du changement climatique, de la révolution informatique, de l'intelligence artificielle, qui exigent des administrations

africaines de se réinventer pour les relever notamment par le changement transformationnel qui touche aussi bien les procédures, les processus et les produits que la mentalité des acteurs qui gèrent une institution et l'acquisition de nouvelles compétences au regard des enjeux présents et futurs.

À ces défis extérieurs se sont ajoutés des défis internes de conception d'un modèle de développement propre à Afrique unie à visage humain comme l'indique en d'autres termes l'Agenda 2063 de l'Union africaine ou la vision royale inscrite dans le Plan stratégique du Maroc. Ce défi exige du CAFRAD la construction d'une Afrique unie, non pas en changeant les leaders, mais en leur délivrant des formations transformationnelles et en leur rappelant la nécessité impérieuse de penser et de travailler ensemble à l'émergence des économies africaines de manière optimale et durable.

Il a expliqué que ces deux (2) types de défis majeurs exigent des réponses adéquates mais le CAFRAD qui doit apporter les solutions se trouve limité notamment par les lacunes de ses textes dont élaboration date de sa création, l'insuffisance de ressources humaines sur son cœur de métier qu'est la formation, l'administration publique, la gouvernance, la recherche, et il convient de recruter des experts internes, externes ainsi que le personnel d'appui pour renforcer la contribution de l'Organisation à la construction des administrations africaines. Il a décrié la situation financière accablante du CAFRAD, et a invité les Gouvernements à s'acquitter de leurs engagements financiers envers le CAFRAD, à accueillir les activités du CAFRAD, à solliciter l'expertise du CAFRAD pour leurs administrations, et aux partenaires de soutenir de manière active le CAFRAD puis il les a rassuré de la capacité du CAFRAD à diversifier ses activités en général et notamment ses programmes de formations.

### **1.3. Les programmes de développement du CAFRAD**

Le Directeur général du CAFRAD a décliné la nouvelle vision de cette illustre institution sur cinq programmes à savoir :

1. **La rénovation et l'amélioration de la gouvernance du CAFRAD** : en tant que centre de formation ancré, il doit se transformer à travers un certain nombre d'actions à mener (refonte des textes, élaboration des instruments de gestion et de planification, du code de déontologique et d'éthique, du manuel de procédures, la digitalisation de la bibliothèque, la réhabilitation du site web, la création de la Maison d'Éditions CAFRAD, la mise en place d'une salle multimédia de *E-learning*, donner au CAFRAD son statut d'organisation internationale, ajustement de l'année budgétaire à l'année civile, la mise en place du Journal officiel de l'organisation) pour bien bâtir durablement sa performance.
2. **La réforme de l'offre de formation continue d'excellente qualité** se décline en deux : les formations diplômantes de 6 à 14 mois et les formations de courte durée sans oublier les formations sur mesure, à la demande ou à la carte. Le programme de formation est établi en collaboration avec les partenaires internationaux pour offrir des formations certifiantes et qualifiantes à durée variable et pouvant être délocalisées dans les Etats qui en font la demande. Elles sont assorties des certificats de spécialisation ou de recyclages, tournent autour de digitalisation et les transformations numériques, l'intelligence artificielle, la cyber sécurité, les politiques d'intelligence économique, leadership et les *soft skills*, la gouvernance publique, le management de transition le management responsable, participatif, le développement durable, la décentralisation et le développement territorial, etc.

3. **Les recherches s'orientent sur des besoins réels des Etats** : les actions à mener dans cette rubrique concernent l'établissement du rapport annuel sur l'état des administrations publiques en Afrique ; la réforme des Cahiers d'Administration publique qui deviendront Revue africaine d'Administration publique intelligente (RAAPI), l'organisation du colloque des 63 ans du CAFRAD, la promotion du *benchmarking* africain, pour valoriser le savoir et les pratiques endogènes, les actions pensées par les Africains, avec les Africains et pour les Africains sans être cloisonné ou cloîtré.
4. **Le conseil et le consulting** (CAFRAD Consulting Group-CCG) pour accompagner sur mesure les écoles de formation dont les Ecoles nationales d'administration publique (ENA), conseiller et guider les Etats en leur fournissant des formations à la carte selon les sollicitations de chaque pays. Le soutien à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques est également à l'agenda du CAFRAD.
5. **Programme de rayonnement africain et mondial du CAFRAD** à travers la mise en place d'un Groupe d'appui au rayonnement international du CAFRAD (GARIC) composé des personnalités de différents domaines qui œuvrent pour le rayonnement du CAFRAD, la consolidation des points focaux avec un bureau CAFRAD dans chaque Etat membre, la création des bureaux sous régionaux.

Pour boucler la boucle des programmes, il a cité quelques projets transversaux comme le projet « mieux représenter l'Afrique », le projet « femme au service du développement durable et inclusif en Afrique », le projet de développement des compétences et des talents territoriaux, le projet de digitalisation des administrations publiques, le projet de numérisation des ouvrages et archives du CAFRAD.....

Dr. ASOOUVI a tenu à préciser que ledit document est le fruit de la contribution aussi bien des points focaux, des délégués des pays que des Ambassadeurs, c'est un document collectif en perfectionnement et il remercie cet engouement. Une approche participative qu'il estime nécessaire pour mieux recueillir les besoins effectifs des pays. Il a, par ailleurs, salué l'engagement de certains points focaux et encouragé les autres à rejoindre ce train en marche.

Le Directeur général du CAFRAD, Dr ASSOUVI a terminé son propos en invitant les pays à relever avec le CAFRAD ces défis au niveau mondial, continental et au niveau du CAFRAD. Il les a encouragés vivement à inscrire le CAFRAD dans leurs agendas nationaux et à toujours solliciter prioritairement le CAFRAD leur institution.

Enfin, le Directeur général a invité l'illustre assemblée à faire le plaidoyer en faveur du CAFRAD dans toutes les instances de leur pays et au niveau international. D'être fière des 63 ans au service de l'innovation publique, de la construction, de la réinvention et de la modernisation de l'administration publique et privée en Afrique et de travailler pour l'éclat sans précédent du CAFRAD.

À la suite de ce riche et succinct exposé, les participants ont posé des questions et fait des contributions desquels ont découlé des recommandations.

### **III. LES ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS**

En dehors de quelques questions posées par les honorables participants à la table ronde auxquelles le Directeur général a répondu avec doigté, la plupart des intervenants ont formulé des recommandations sous forme de contributions à l'amélioration du document présenté.

#### **IV. LA CEREMONIE DE CLOTURE**

Cette cérémonie a été l'occasion pour les organisateurs de la table ronde de remercier les participants.

Tout en exprimant sa gratitude, le Directeur général du CAFRAD, Dr. C. Dieudonné ASSOUVI, a exhorté les Ambassadeurs et partenaires à profiter de leurs différentes tribunes pour faire amplifier la visibilité du CAFRAD dans tous les Etats. Il a estimé que les efforts conjugués porteront certainement des résultats concrets sur le continent. Il a terminé en remerciant l'assistance et précisant que le nombre présent était suffisant pour amorcer les réels changements. Il s'est dit disposé à servir la cause de l'Afrique.

Prenant la parole à son tour, Dr Samir BOUGGAR, représentant la Présidente du Conseil d'Administration, Son Excellence Prof. Amal EL FALLAH SEGHROUCHNI empêchée, il a remercié l'honorable assistance pour avoir répondu favorablement à l'invitation du Directeur général du CAFRAD et de Madame la Ministre Déléguée auprès du Chef du Gouvernement Chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration du Maroc et par ailleurs Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD. Il a espéré que ces échanges se traduisent en des actions concrètes pour le renouveau du CAFRAD.

#### **V. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS**

##### **5.1. Analyse de l'événement**

Les exposés ont montré que la place de choix du CAFRAD, dans cet environnement assoiffé de repères administratifs multiformes et engorgé par la multiplicité des structures de formation nationales et internationales, reste indispensable pour fédérer les divers efforts des institutions de formation sur le continent et accompagner le développement des Etats. Il ressort que la nouvelle dynamique impulsée par Dr. ASSOUVI suggère explicitement des engagements concrets de la part des Gouvernements et des partenaires ainsi que de divers autres acteurs mais aussi au sein du CAFRAD.

La participation massive des distingués invités à la table témoigne de leur attachement à l'Organisation et présuppose leur intérêt à coopérer avec celle-ci dans une perspective d'avantages mutuels et de développement des compétences des leaders africains d'aujourd'hui et de demain.

Par ailleurs, la table ronde a rendu compte du volontarisme, de l'enthousiasme et du leadership visionnaire du nouveau Directeur général qui a su démontrer à travers sa feuille de route sa capacité à opérer la transformation institutionnelle du CAFRAD, à en faire une organisation dotée de tous les attributs d'une organisation internationale, à réhabiliter sa place incontournable et indispensable à l'échelle africaine et à proposer des programmes d'activités qui vont concourir à la construction d'une nouvelle Afrique et au développement des administrations solides animées par des cadres hautement compétents, condition essentielle du développement durable et inclusif ainsi que de l'approfondissement de l'intégration régionale africaine et du renforcement de la position du continent sur la scène mondiale. À l'issue des travaux, le Directeur général a scellé les bases du futur partenariat entre le CAFRAD et tous les partenaires, institutionnels ou particuliers, publics ou privés, universitaires ou société civile. Le renouveau du CAFRAD comme il l'appelle de tous ses vœux est ainsi amorcé.

##### **5.2. Recommandations**

À cette fin, les recommandations suivantes ont été formulées :

**À l'endroit des Gouvernements, des Ambassadeurs, des Points focaux et des autres parties prenantes:** le CAFRAD est une affaire de tous.

- sensibiliser et orienter sur le travail multisectoriel du CAFRAD et son appartenance à chaque pays dans son ensemble et non seulement au Ministère de la Fonction publique et/ou de la Réforme de l'Administration;
- promouvoir l'intérêt du CAFRAD partout où il y a un besoin de formation, de recherche, de consulting ;
- créer des espaces dédiés au CAFRAD au sein des Ministère de la Fonction publique et les rendre accessibles (Bureau national du CAFRAD) ;
- être ambassadeur du rayonnement du CAFRAD ;
- s'acquitter des engagements financiers envers le CAFRAD ;
- participer aux activités organisées par le CAFRAD ;
- accueillir les formations du CAFRAD *in situ* ;
- solliciter le CAFRAD pour les besoins de formation, de conseil, d'élaboration et d'évaluations des politiques publiques... ;
- devenir un partenaire stratégique du CAFRAD par des contributions intellectuelles, matérielles et financières ;
- rendre visibles sur le terrain les actions concourant au rayonnement du CAFRAD ;
- l'établissement d'un protocole d'accord avec les Etats membres définissant les bases d'une collaboration intelligente et mutuellement avantageuse en vue de recommander à chaque Etat membre de soumettre au CAFRAD un programme national d'activités et l'organisation d'activités conjointes ;
- établir un protocole et un programme national d'activités à soumettre au CAFRAD chaque année ;
- réserver une part des marchés de prestations intellectuelles au CAFRAD selon les dispositions du droit national ;
- identifier et analyser de façon fine les besoins réels des Etats via les contributions des Points focaux ; ceux-ci étant considérés comme faisant partie intégrante du dispositif institutionnel du CAFRAD ;
- mettre un programme national de formation tout au long de la vie pour tout citoyen ;
- mobiliser les ENA, instituts et écoles assimilées à accepter la coordination continentale du CAFRAD en vue de l'harmonisation de la formation des dirigeants et cadres supérieurs en Afrique;
- **constituer une structure d'hôte** et un organe de liaison scientifique ouverts notamment aux Institutions et Ecoles d'Administration, aux Universités, et plus généralement à tous les Organismes dont les activités se rapportent aux domaines qui sont de sa compétence (mission conventionnelle du CAFRAD) ;
- **servir d'Institution d'excellence** et de soutien aux actions des gouvernements et des organismes dans le renforcement des capacités, l'innovation et la performance dans l'administration publique en vue d'une amélioration des services aux citoyens (mission conventionnelle du CAFRAD)...

**À l'endroit des partenaires techniques et financiers et/ou organisations internationales**

- définir avec la Direction générale du CAFRAD les domaines de coopération institutionnelle ;
- établir des accords de partenariats avec le CAFRAD ;
- prévoir des activités de développement des compétences dont l'exécution sera confiée au CAFRAD ;

- utiliser la marque CAFARAD comme label de légitimation de leurs actions de développement en Afrique ;
- mettre en place un cadre formel de concertation et d'échanges avec le CAFRAD ;
- faire du CAFRAD l'agence d'exécution de leurs prestations intellectuelles en Afrique ;
- considérer le CAFARAD comme l'opérateur central des formations continues en Afrique ;
- prévoir un portefeuille de financement des activités du CAFRAD...

### **À l'endroit de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales**

- exhorter les Etats membres de l'Union africaine à accorder la priorité à l'éducation, la formation et la recherche & développement et à l'innovation ;
- mettre en place un Fonds africain de développement des compétences et de soutien aux secteurs prioritaires ; artisanat, développement du leadership féminin, commerce, agriculture... ;
- engager les banques multilatérales africaines (BAD, BIDC, BOAD...) à concentrer leurs financements sur les activités du CAFRAD ;
- faire du CAFRAD le centre fédérateur de la formation des leaders et des cadres supérieurs de tous les Etats membres de l'Union africaine ;
- mobiliser les Etats membres de l'Union africaine à mettre en place un programme national de formation et du développement des compétences et de talents adaptés à l'évolution des enjeux du développement ;
- l'établissement d'un protocole d'accord avec les organisations régionales africaines définissant un cadre juridique de développement des talents africains en vue d'exhorter chaque Communauté économique régionale (Cer) et l'Union africaine (UA) à soumettre au CAFRAD un programme régional d'activités et l'organisation d'activités conjointes ;
- accorder la priorité aux activités du CAFRAD en tant que Centre d'excellence leader de transformation de l'Afrique ;
- mettre un Bureau de l'UA et des Communautés économiques régionales auprès du CAFRAD ;
- mettre un programme régional de formation tout au long de la vie pour tout citoyen africain ;
- accepter un Bureau du CAFRAD auprès de l'UA et des Communautés économiques régionales ;
- inscrire les activités du CAFRAD à l'agenda des sessions de la Conférence des chefs d'Etat de gouvernement de l'Union africaine...

### **À l'endroit de la Direction générale du CAFRAD** : le CAFRAD doit se réinventer et s'adapter aux changements de son temps.

- mettre en œuvre le programme de transformation institutionnelle et d'amélioration de la gouvernance du CAFRAD ;
- établir un plan de mobilisation des ressources humaines et financières ;
- entreprendre une tournée de remobilisation des Gouvernements des Etats membres
- poursuivre avec détermination cette vision ambitieuse et légitime en tenant compte aussi bien de l'Agenda 2063 de l'Union africaine que des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ;
- coordonner avec les institutions continentales pour confier au CAFRAD une grande partie de leurs besoins en formations ;

- tisser des partenariats avec des universités en vue du renforcement du nombre de formateurs et la visibilité de l'Institution ;
- rassembler et travailler en synergie avec les universités, les Ecoles nationales d'administrations, les instituts diplomatiques en vue du développement des formations plus stratégiques pour l'essor de l'Afrique ;
- trouver des bourses pour les formations des cadres des pays ;
- proposer des offres de formations adaptées permettant d'avoir des leaders régénérés par l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences ;
- travailler sur la présence du CAFRAD sur les différentes plates-formes sociales ;
- trouver des mécanismes de diffusion et de valorisation des résultats de la recherche du CAFRAD ;
- mettre en place un pôle de coordination et initier des réflexions tournantes sur les problématiques d'intérêt commun au niveau des ENA ;
- coordonner les politiques de formation des ENA ou écoles de diplomatie, de gouvernance et de management ;
- développer des instruments d'évaluation des effets et des impacts (indicateurs d'effet et d'impact, indicateurs clés de performance) au niveau individuel et celui national (administration et développement) des formations administrées par le CAFRAD ;
- instituer un mécanisme de coordination à l'échelle continentale des ENA, instituts et écoles assimilées en vue de l'harmonisation de la formation des dirigeants et cadres supérieurs en Afrique ;
- solliciter les pays pour accueillir les activités du CAFRAD...

**Conclusion** : un appel à la concrétisation des bonnes intentions et volontés.

La table ronde des Etats membres et des partenaires techniques et financiers s'est bien déroulée. Aucun incident n'est à signaler. Le Directeur général et l'ensemble du personnel sont très satisfaits de la réussite de l'événement inédit dans l'histoire du CAFRAD.

Le nombre et la diversité des participants à la table ronde confirment la confiance des Gouvernements des Etats membres et des partenaires internationaux et locaux dans notre rôle d'acteur de choix pour la transformation, l'amélioration des systèmes d'administration et de gouvernance ainsi que le développement durable et inclusif, la coopération sud-sud et l'intégration africaine.

Les feedbacks positifs du Représentant de Madame la Présidente du Conseil d'Administration du CAFRAD et de certains honorables participants confortent le succès de la table ronde. Il reste à espérer la manifestation concrète des retombées de la table ronde. Un comité de suivi de l'après table ronde a été mis en place à cette fin.

Lors de la séance du débriefing du lundi 3 mars 2025 après le bref point dans la soirée du jeudi 27 février 2025, le Directeur général a exprimé sa gratitude au personnel et à l'ensemble des participants qui ont tous concouru à la réussite de la rencontre. Une lettre de remerciements de la Direction générale du CAFRAD a été transmise aux distingués invités.

Désormais le CAFRAD *is back*, et veut compter sur l'effectivité du soutien des Etats membres et des partenaires. Le CAFRAD est au service des Etats et de l'Afrique.

Fait à Rabat (Maroc), le 7 mars 2025

**Rapporteur de la table ronde**

**Dr. Coffi Dieudonné ASSOUVI**

Directeur général du CAFRAD

**P.J.** : Liste de présence : 59 participants présents et 301 en ligne.